

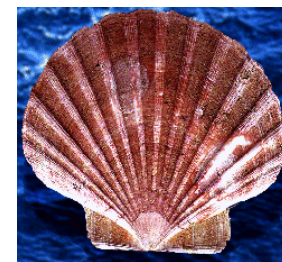
Régulation de l'accès à la pêche de coquilles Saint-Jacques de la baie de Saint-Brieuc : Evolution et éléments de diagnostic

Spyros Fifas*, Olivier Guyader**, Carole Ropars***

() Ifremer, Département Sciences et Technologies Halieutiques, Laboratoire de Biologie Halieutique*

*(**) Ifremer, Brest, Département d'Economie Maritime*

*(***) Agrocampus Rennes, Département d'Economie Rurale et Gestion*



Un stock dans la bande côtière



☞ Re-découverte du gisement au début des années 1960 puis développement de la pêche (56 exploitants en 1962, 466 en 1975).

☞ Mise en place rapide de mesures de régulation de la pêche (1965).

☞ Gestion locale et régionale de la pêche.

Mesures de conservation de la ressource

- ➔ Proposition d'un quota global de capture (depuis 1975).
- ➔ Quota global d'effort (calendrier de pêche annuel et limitation des heures de pêche).
- ➔ Caractéristiques des engins de pêche (nombre de dragues, largeur, écartement de dents, maillage).
- ➔ Taille minimale de commercialisation et passage en criée obligatoire depuis 1978.
- ➔ Essai de cantonnement abandonné (essais ponctuels en 1978 et 1990).

Mesures de régulation de l'accès à la pêche

☞ *Numerus clausus* (depuis 1974). Licence accordée au couple navire-propriétaire → *critères de sélection: historique dans la pêche, longueur et puissance maximum des navires revues à la baisse en 1990.*

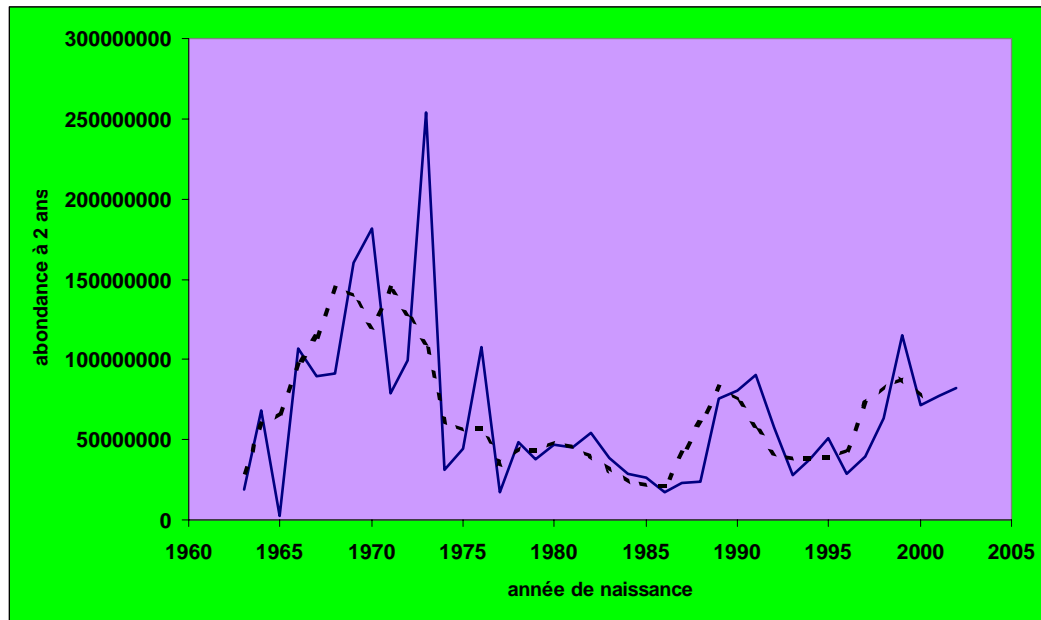
☞ Permis de mise en exploitation national limitant depuis 1988 les caractéristiques (kW et Jauge) de chaque navire.

☞ Quota individuel d'heures de pêche par navires (système de récupération).

☞ Absence d'allocation individuelle des captures (anticipation de fraudes).

☞ Moyens de surveillance développés avec internalisation d'une partie du coût par les professionnels.

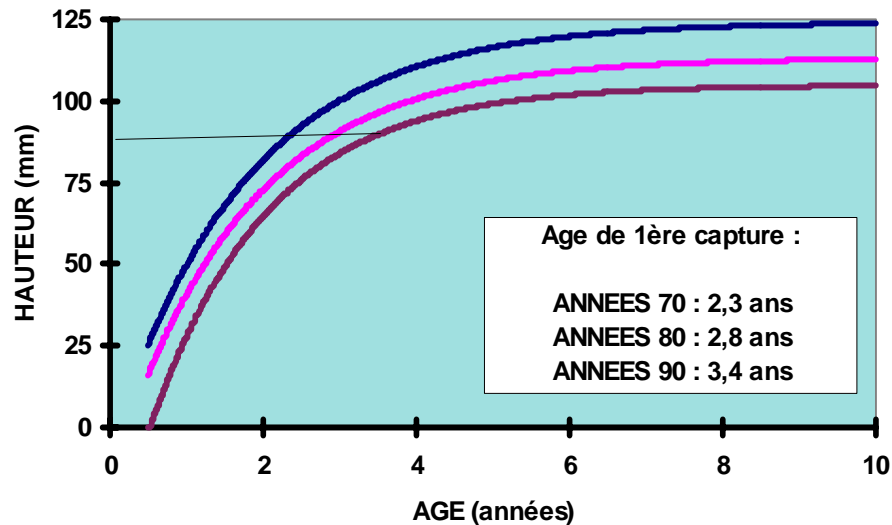
Variables d'état biologiques : recrutement et croissance



Un stock marqué par une grande variabilité du recrutement (facteur 1 à 15).

Années récentes positives, mais en deçà des années 70.

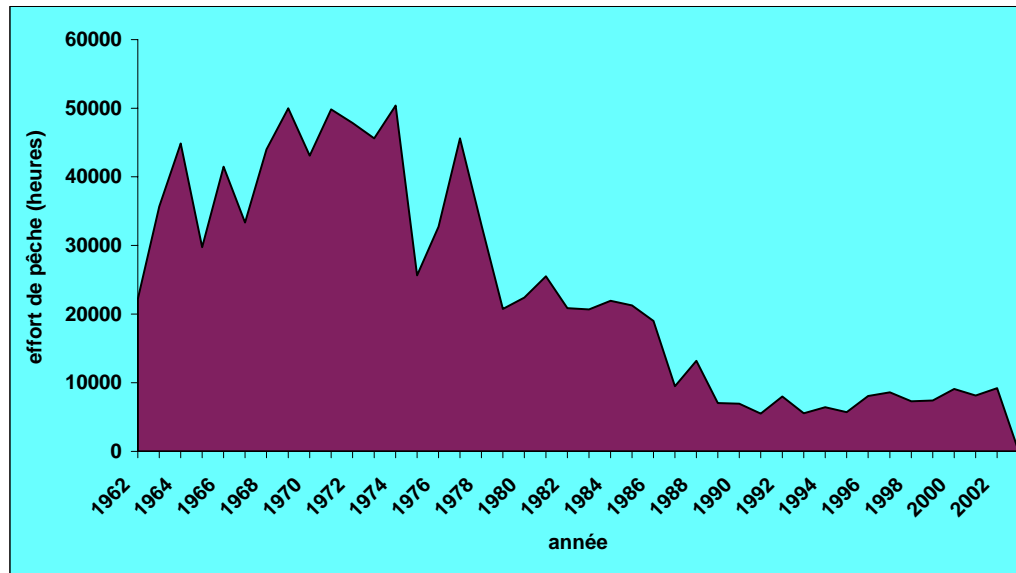
CROISSANCE INDIVIDUELLE : BAIE de St-BRIEUC



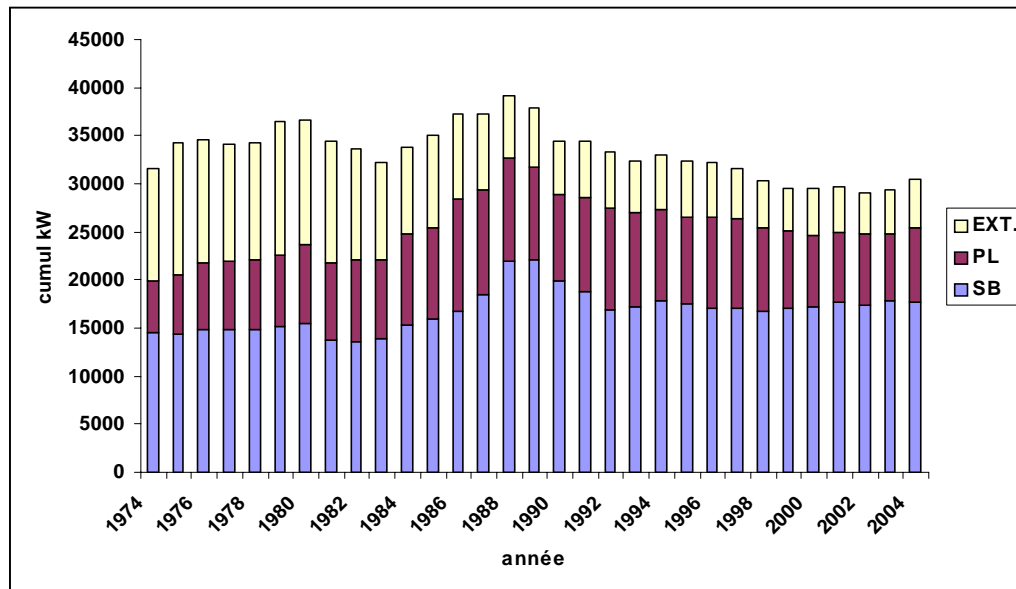
Dérive négative de la croissance individuelle.

- Climat ?
- Crépidules ?
- Sélection par la pêche ?

L'effort nominal de pêche et la puissance motrice.

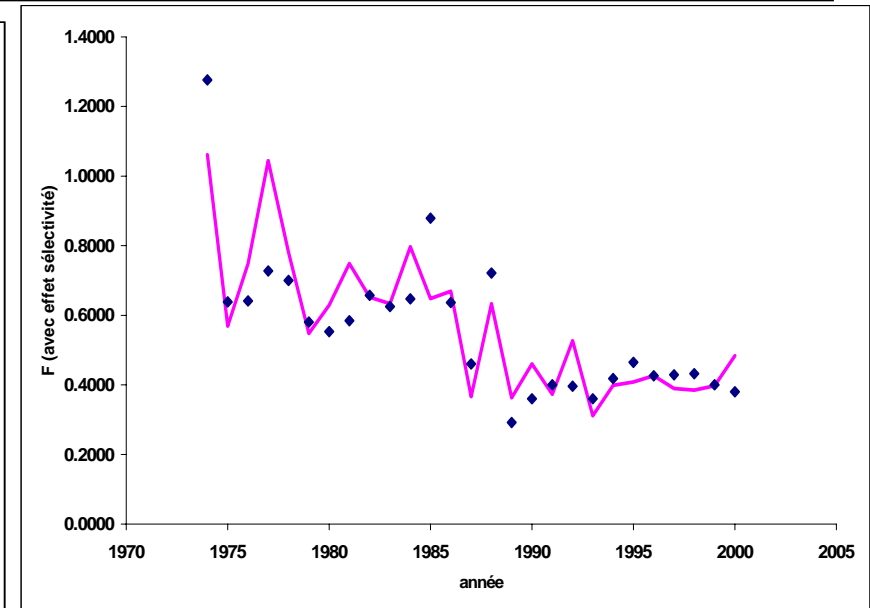
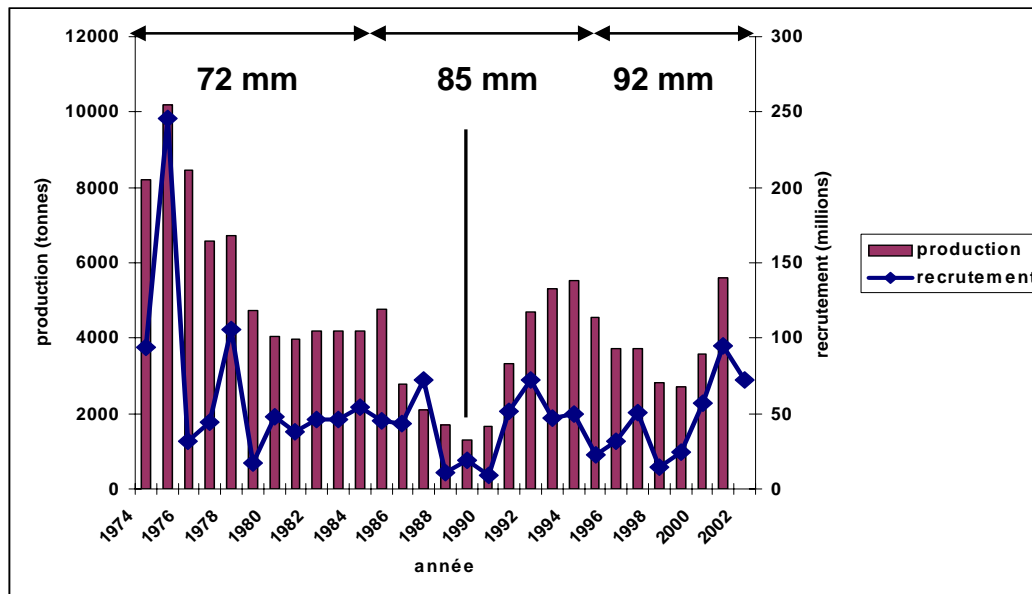


➔ Division de l'effort de pêche par un facteur de 7 à 9.

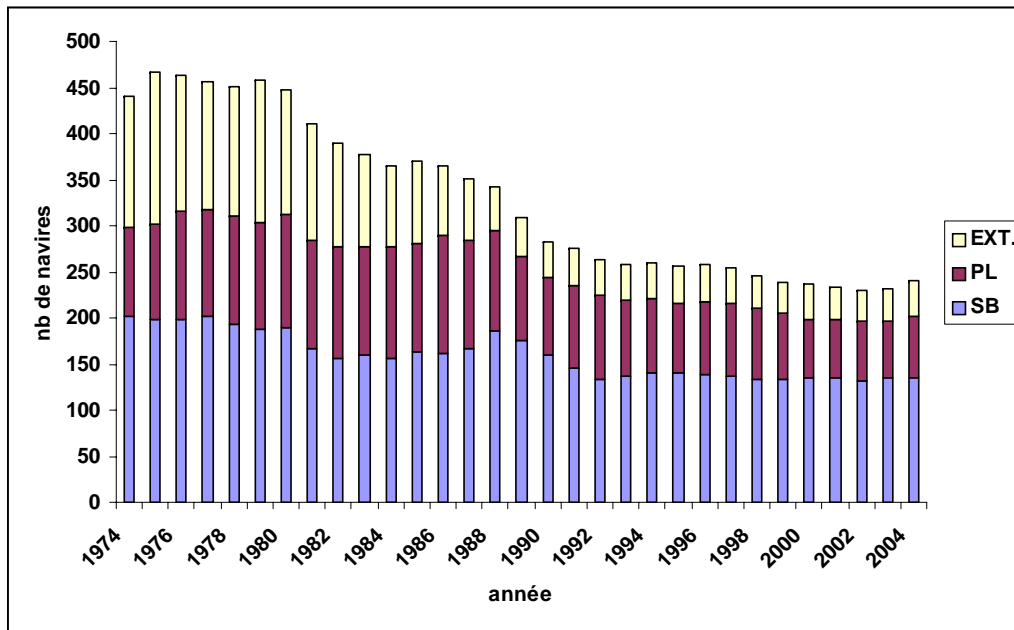


➔ Légère diminution de la puissance motrice totale.

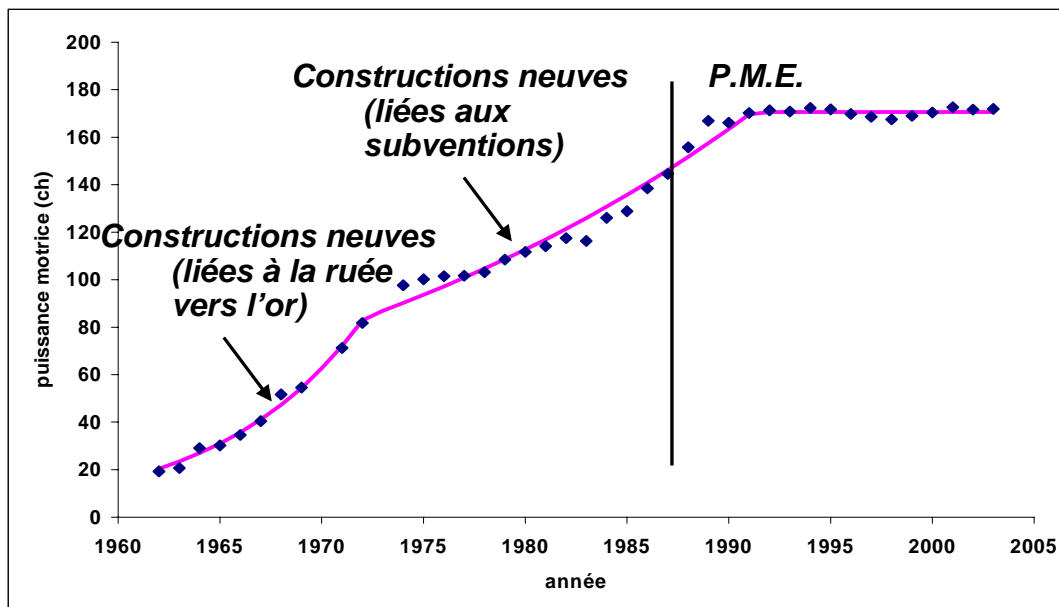
Amélioration significative de la sélectivité associée à une politique de reliquat (quota global).



- Adoption de nouveaux maillages pour faciliter les conditions de travail.
- Variations de la production mieux tamponnées actuellement (auparavant « pêcherie de recrutement »).
- Actuellement le tiers du stock décède par action de pêche contre la moitié il y a trente ans.



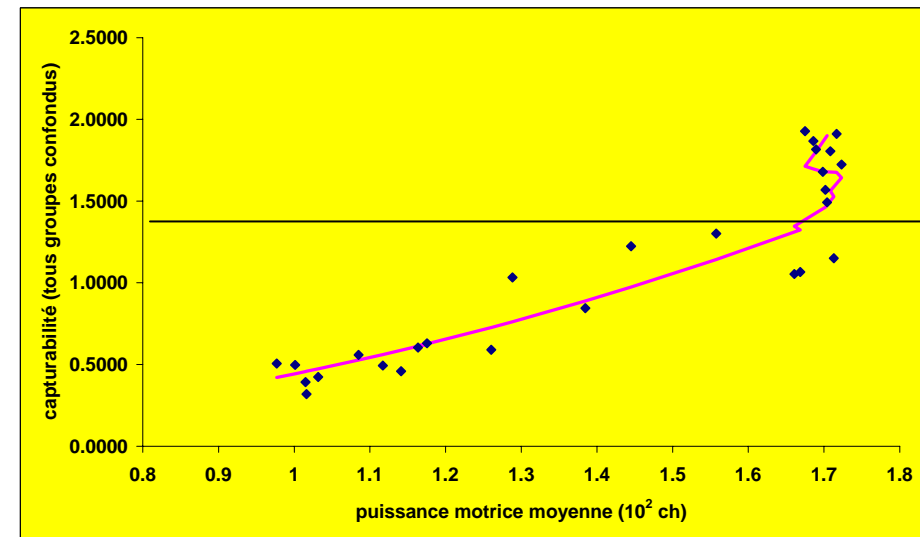
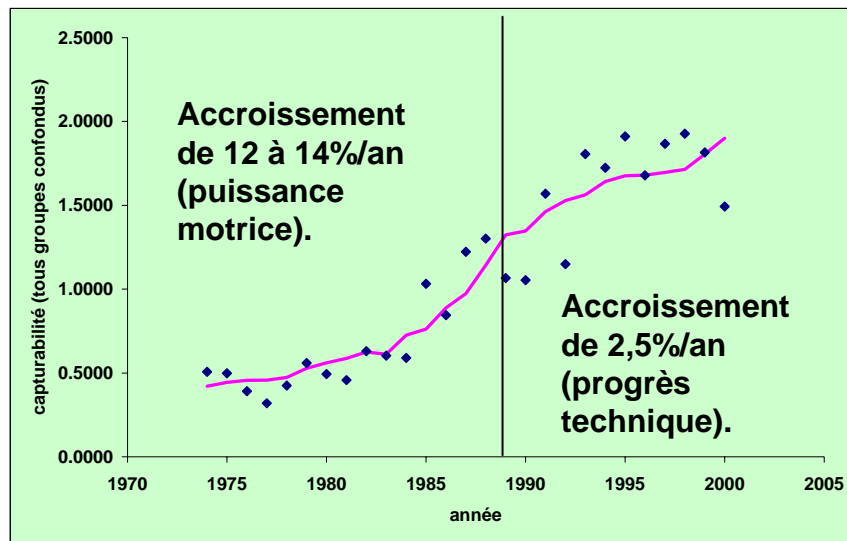
Réduction forte du nombre de navires, diminution des extérieurs à la baie.



Augmentation de la puissance motrice moyenne officielle.

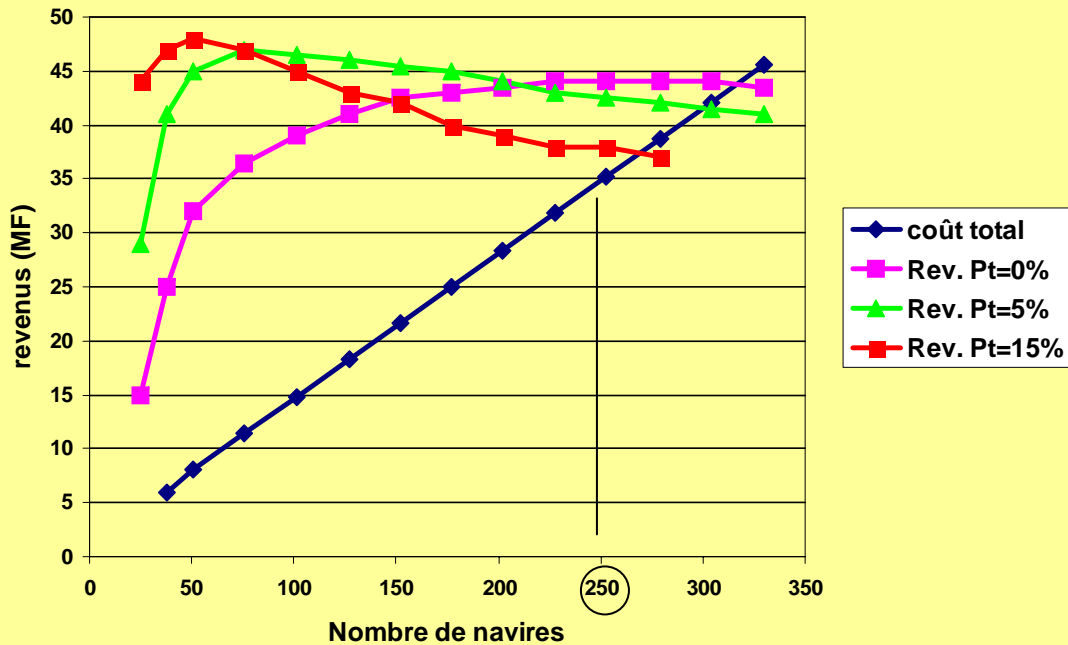
- Incitations au changement technique (puissance motrice, autres sources dont électronique) pour améliorer la capacité de pêche individuelle.

Evolution de la capacité de capture par année en fonction de la puissance motrice moyenne et du progrès technique.



- Difficultés chroniques à juguler l'accroissement individuel des capacités de pêche.

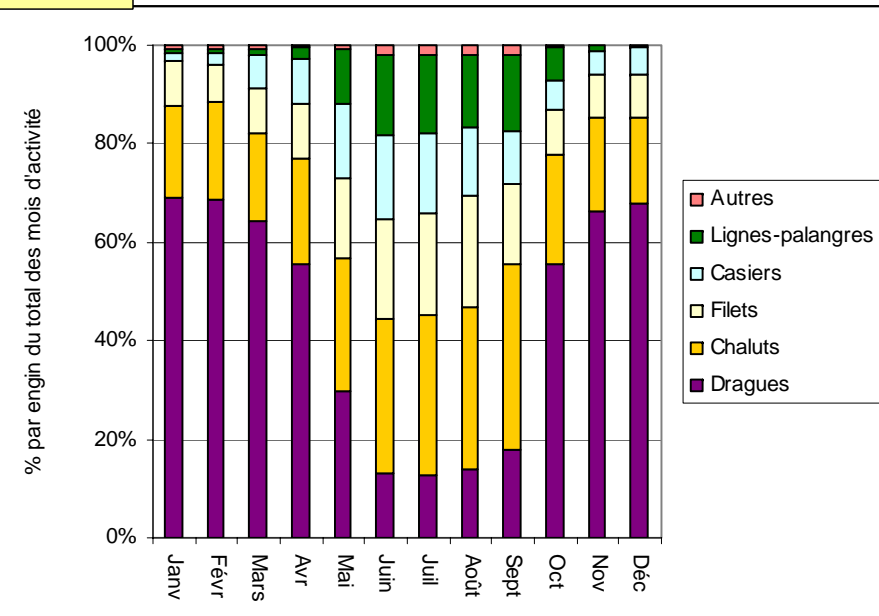
Impact bio-économique

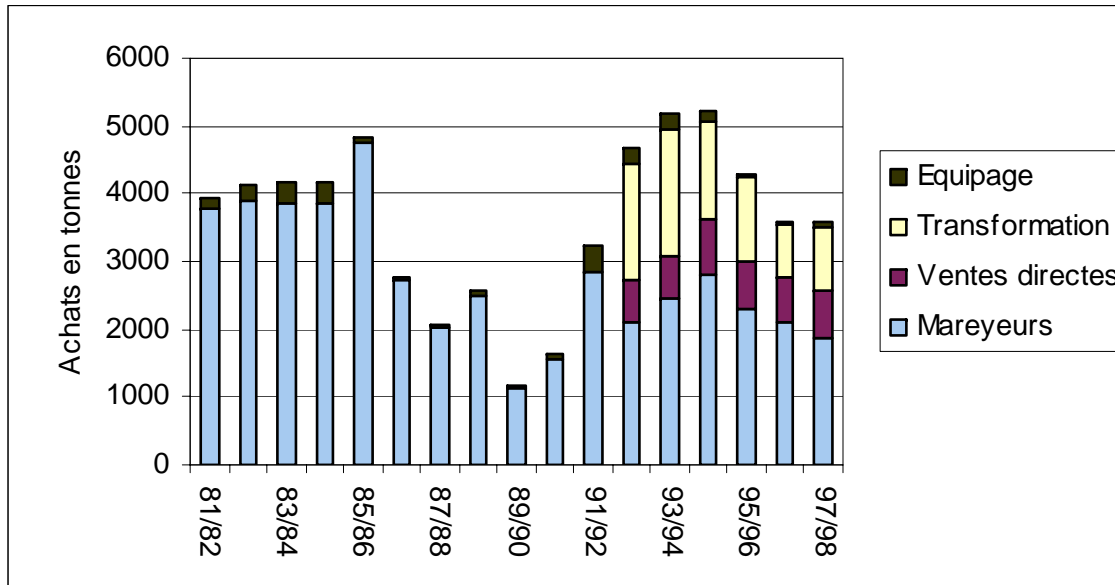


☞ Surcapacités de pêche (gaspillage économique, menace sur les mesures de conservation).

☞ Viabilité économique des entreprises plus sensible à l'évolution du recrutement.

☞ Surcapacités à relativiser compte tenu de la polyvalence des navires.





➡ Mode de régulation par l'effort favorise les apports massifs.

➡ Mise en place des systèmes de prix de retrait en 1992/1993 et construction de structures de transformation à terre.

➡ Un modèle unique de production alors que d'autres modes de production complémentaires et avec des coûts d'exploitation plus faibles.

➡ Course au poisson → problèmes de sécurité liés à l'intensification de la pêche.

➡ Augmentation des moyens de surveillance. Pourtant, pêches frauduleuses élevées et variables selon état du stock.

Conclusions

- **Stock en augmentation, mais la politique de reliquat n'explique qu'une petite partie de la tendance croissante (cf. hausse aussi en baie de Seine). Conditions hydro-climatiques favorables.**
- **La tendance à l'augmentation de la capacité individuelle de capture est mal maîtrisée.**
→ **Solution : ajustement permanent de la flotte**
- **Modes alternatifs de régulation de l'accès ?**